

# PAYER PLUS POUR RECEVOIR MOINS ? NON !

**Soutenue à l'unanimité par les délégués lors de sa dernière AD, la SPV appelle ses membres à rejeter massivement le projet AVS 21 lors des prochaines votations fédérales en votant 2x NON. Avec des économies prévues uniquement sur le dos des femmes et une porte ouverte au relèvement de l'âge de la retraite pour toutes et tous à 66/67 ans d'ici 2030, il est temps de protéger nos rentes.**

Le 25 septembre prochain, le peuple suisse sera amené à voter sur la réforme AVS 21, une réforme adoptée par le Parlement en 2021 ayant pour but d'assurer l'équilibre financier de l'AVS et de maintenir le niveau de ses prestations. Les mesures proposées par cette réforme impliquent toutefois uniquement des économies faites sur le dos des femmes avec notamment une augmentation de l'âge de la retraite pour ces dernières à 65 ans, alors même que leurs rentes vieillesse sont déjà inférieures d'un tiers à celles des hommes. Les rentes des femmes seront ainsi réduites de 7 milliards de francs sur les dix prochaines années. Encore très souvent, une grande partie des femmes ne peut compter que sur l'AVS, leur rente du 2<sup>e</sup> pilier étant trop faible voire inexistante. Et lorsqu'elles en ont une, elle est d'environ la moitié de celle des hommes. Alors que les femmes sont déjà désavantagées tout au long de leur vie professionnelle, notamment avec une surreprésentation dans les emplois à temps partiel, il est inadmissible qu'elles payent encore la facture avec AVS 21 et que leur rente soit davantage affaiblie. La maigre compensation proposée par la réforme ne permettra pas non plus aux femmes de combler leur revenu. En effet, elle ne s'adressera qu'aux femmes âgées de 55 ans et plus au moment de l'entrée en vigueur de la réforme et ne leur assurera qu'un maigre supplément mensuel de 50 à 160 francs selon les revenus.

De plus, augmenter l'âge de la retraite poussera encore plus de personnes vers le chômage et l'aide sociale. Alors que les perspectives sur le marché du travail sont actuellement mauvaises, les chômeurs et chômeuses de plus de 60 ans ne retrouvent que très rarement une place de travail pour la fin de leur carrière.

Par ailleurs, avec l'augmentation de la TVA à 0,4% et la baisse des rentes des femmes, le pouvoir d'achat sera nettement affaibli, alors même que ces mesures ne permettront pas une stabilisation des finances de l'AVS à long terme. Si le peuple accepte la réforme AVS 21, une majorité du parlement a déjà mandaté le Conseil fédéral afin de préparer un nouveau projet de stabilisation de l'AVS pour la période 2030 à 2040 et qui laisse présager un relèvement de l'âge de la retraite pour toutes et tous à 66/67 ans ainsi qu'un recul de l'âge de la retraite anticipée. Il deviendra donc plus cher et plus compliqué de prendre sa retraite plus tôt, seuls les gros salaires pourront se permettre un tel luxe. L'augmentation de l'âge de la retraite ne peut pas être admise comme la solution « la plus simple » pour financer l'AVS alors que le Parlement a ignoré des solutions alternatives et durables



comme la suppression des inégalités salariales homme-femme ou le versement des recettes de la BNS provenant des taux d'intérêt négatifs.

Pour terminer, soulignons que les finances de l'AVS sont toujours saines malgré les prévisions alarmistes de l'Office fédéral des assurances sociales. Les autorités prévoient en effet déjà des chiffres rouges pour 2020, or en 2021 le fond de compensation AVS a atteint la fortune record de près de 50 milliards, un chiffre historique.

Pour toutes ces raisons, la SPV invite ses membres à se mobiliser pour rejeter la réforme AVS 21 et à envoyer le message clair aux autorités de se pencher enfin sur des solutions durables, équitables et respectueuses de tout un chacun.

Camille Dupertuis, Comité cantonal SPV

# POURQUOI FAUT-IL AUSSI CONVAINCRE LES HOMMES DE REFUSER AVS 21 ?

À quelques semaines du scrutin, le vent médiatique semble vouloir orienter le débat dans le sens d'une confrontation hommes - femmes, laissant à penser que les intérêts des uns seraient contraires à ceux des autres, et que les hommes seraient dans leur majorité favorable à cette réforme. Voici quelques arguments pour convaincre vos amis, frères, maris et collègues de glisser un « non » dans l'enveloppe! L'AVS va bien, merci pour elle!

Un des arguments massues des partisans de l'initiative est que les finances de l'AVS sont au plus mal. Pourtant, auscultées de plus près, elles donnent plutôt une image resplendissante. En fait, la stratégie qui prévaut pour les caisses de l'AVS est exactement la même que celle appliquée pour la CPEV: on annonce des années noires et on impose ainsi aux salarié·e·s de faire des efforts pour les anticiper. Reste que les faits sont têtus! L'AVS a très bien résisté aux chocs précédents depuis sa création en 1948. Lutter contre ces péjorations est donc un acte plus politique qu'économique, c'est d'abord affirmer un attachement à un filet de retraite solidaire et fort.

## Péjorer les conditions de certain·e·s n'a jamais permis d'améliorer les conditions des autres!

Mettons tout le monde sur un pied d'égalité! Souvent couplé à l'argument de l'espérance de vie plus longue pour les femmes, ce postulat oublie allègrement quelques faits indiscutables: les femmes disposent en moyenne à la retraite

d'une rente plus basse que les hommes, en raison des disparités salariales, de l'accomplissement encore majoritaire du travail de « soin » accompli durant leur vie et des temps de travail souvent partiels qui en découlent. Cette réforme ne fera qu'aggraver cette situation. De plus, cette égalité supposée servira de paravent pour imposer à toutes et tous une retraite à 67 ans, mesure déjà prévue par les milieux économiques et d'ores et déjà présentée au parlement. Profiter d'une retraite plus longue en bonne santé devrait aussi être concevable alors que la productivité a augmenté bien plus vite que l'espérance de vie! Les hommes n'ont donc rien à y gagner, si ce n'est donner le signal d'un manque de considération pour tout le travail non rétribué fourni par les femmes tout au long de leur vie.

## L'employabilité des seniors est tout sauf une garantie!

L'augmentation de l'espérance de vie souvent utilisée pour justifier le prolongement de l'activité professionnelle ne prend pas du tout en compte la réalité

du marché de l'emploi. Il devient de plus en plus difficile pour les personnes de plus de 55 ans de retrouver un emploi en cas de licenciement, et si dans le service public cette inquiétude est moindre, la question de la santé physique et psychologique en fin de carrière se pose de manière aigüe, surtout dans les professions très exposées aux risques psychosociaux. Personne, homme ou femme, n'est à l'abri de soucis de santé qui compromettent la suite de sa carrière. Prolonger d'un an la carrière des femmes ne rendra pas la tâche plus aisée aux hommes.

## Le financement par la TVA est une mesure-couverture qui punit les plus bas revenus!

La TVA est un outil égalitaire, car il touche tout le monde de la même manière, et on peut adapter sa consommation en fonction de ses moyens. Vraiment? En fait, ce sont systématiquement les plus faibles revenus qui sont impactés le plus par les hausses de la TVA: si une hausse de quelques centimes ou de quelques francs est relativement indolore pour les hauts revenus et passe peut-être inaperçue, cela n'est pas le cas pour les travailleuses et travailleurs qui gagnent difficilement leur vie. Les hausses de la TVA sont donc plutôt antisociales, d'autant plus que c'est en moyenne les femmes qui ont un salaire plus faible... Impacter le pouvoir d'achat, c'est donc aussi impacter la capacité d'épargne, et à la retraite, pour les couples mariés, la différence risque fort de se faire sentir!

## Du point de vue du service public, le report de l'âge de la retraite est un mauvais signal!

Vos représentants au sein des associations professionnelles militent depuis de longues années pour le maintien de la possibilité pour tous les employé·e·s de l'État de partir à la retraite avant l'âge de l'AVS. Les coups de boutoir contre l'âge de la retraite ne peuvent que conduire à court terme à une dégradation des conditions de retraite du service public, et ce sans considération de genre. Alors, refusons ces dégradations!

David Jeanquartier, Comité cantonal SPV

## IMPRESSUM

### Rédaction

Société pédagogique vaudoise  
Ch. des Allinges 2  
1006 Lausanne

Contact info@spv-vd.ch

021 617 65 59

Rédacteur en chef Gregory Durand

Photographies Etablissement de l'Elysée, la  
Baleine Bleue – Steve Waring, YF, DR, SPV, USS

## Ont participé au numéro

Camille Dupertuis, Antoinette  
Girardet Fallet, Gregory Durand,  
Yves Froidevaux, David Jeanquartier,  
Yasmine Gaye, Comité AVENNAC

Maquette, mise en page Tassilo

Correction Corinne Grandjean

Impression PCL, Lausanne

Tirage 2600 exemplaires  
sur papier certifié FSC

